



## **Grand-Figeac : Conseil Communautaire du 28 mai 2024**

---

Le 28 mai 2024, 80 élus du Grand-Figeac se sont réunis en séance plénière, à CARDAILLAC.

### **Mobilité : le GRAND-FIGEAC lancera un Transport d'Intérêt Local en septembre**

La mobilité est un enjeu majeur du développement économique du territoire et de l'adaptation au changement climatique.

Depuis 2021, date à laquelle la Communauté de Communes a dû se positionner ou pas en tant qu'autorité organisatrice des mobilités, il a été fait le choix de maintenir cette compétence au niveau régional et de la ville de Figeac, tout en poursuivant l'objectif de créer un service de transport collectif dénommé Transport d'Intérêt Local (TIL) sur l'aire urbaine du Grand-Figeac.

Ce service, dont l'objectif est de répondre à une demande précise et ne couvrant pas tout le territoire, a depuis été travaillé avec la Région Occitanie, les Communes de Figeac et de Capdenac-Gare, centrales dans le bassin de vie et d'emplois du territoire, et le cluster de la Mécanic Vallée représentant les entreprises dans le cadre de sa réflexion sur les mobilités professionnelles.

Le Conseil Communautaire a ainsi validé la création de ce service, qui desservira 6 jours sur 7 les principales Zones d'Activités du bassin d'emplois Capdenac-Gare / Figeac / Cambes, avec 8 allers/retours par jour entre la zone d'activités de Saint-Julien d'Empare à Capdenac-Gare jusqu'à Quercypôle à Cambes, en desservant les zones d'activités de l'Aiguille, Herbemols et Lafarrayrie à Figeac. La ligne sera également interconnectée au réseau urbain de Figeac.

A noter que ce service, qui sera ouvert en septembre, complétera l'offre de transport collectif du territoire des lignes Lio, y compris les lignes scolaires ouvertes au public, la desserte urbaine organisée par la ville de Figeac et le Transport à la demande (TAD) proposé par le Grand-Figeac.

C'est le second TIL créé à l'échelle de la Région Occitanie.

### **Alimentation et Agriculture : validation du Projet Alimentaire Territorial**

Au terme de plus d'un an de travail, mené notamment au travers de nombreux ateliers ouverts au public mais aussi aux professionnels et aux partenaires, les élus communautaires ont adopté lors de ce Conseil Communautaire le plan d'actions du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Grand-Figeac.

Il est constitué de 5 axes :

- AXE 1 : Favoriser une agriculture résiliente et respectueuse de ses terroirs
- AXE 2 : Accompagner le devenir du métier d'agriculteur
- AXE 3 : Agir pour le développement du local
- AXE 4 : Mettre en place une dynamique autour du système alimentaire local
- AXE 5 : Restaurer la culture du manger bien, du manger sain

Dans sa traduction opérationnelle, il s'appuiera sur un programme de 23 actions, permettant d'avoir une vision systémique de l'alimentation.

Parmi les premières actions qui seront lancées, on peut citer le travail de conception d'une société foncière territoriale afin de maintenir le foncier agricole à destination des agriculteurs et notamment des jeunes agriculteurs ou futurs installés.

Ce projet ambitieux va maintenant entrer dans sa phase action.

### **NatureLab by Quercypôle : l'innovation au service de l'attractivité**

Le Conseil Communautaire a validé la maîtrise d'œuvre qui va permettre au projet NatureLab by Quercypôle, de voir prochainement le jour.

Lancé en juin 2023, ce projet innovant, visant à créer un espace de travail mettant la nature au cœur du poste de travail des salariés des entreprises, entre ainsi dans sa concrétisation.

A l'image d'un tiers lieu ou d'un FabLab, le NatureLab proposera des espaces de travail accessibles par location aux entreprises du territoire, selon des formats qui pourront aller de la journée à des périodes d'immersion plus longues.

A la fois vitrine du territoire et de sa naturalité, cet espace répondra aux attentes, fortement exprimées par les salariés notamment du tertiaire, recrutés par les entreprises du territoire, de mettre en cohérence leur lieu de travail avec leur projet de vie et leur choix d'installation sur le territoire.

Vincent LABARTHE a rappelé qu'en matière d'attractivité, le territoire se doit d'anticiper voire de devancer les attentes.